

## **Avis au public Urbanisme – PAP**

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre, en sa séance du 3 décembre 2025, a constaté la conformité de la proposition de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier à Erpeldange-sur-Sûre respectivement Ingeldorf dénommé « PAP Laduno », au projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Erpeldange-sur-Sûre, votée par le conseil communal en date du 3 décembre 2025 et avec les dispositions de l'article 26, paragraphe 2, alinéa 2, de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Les modifications portent sur des parcelles inscrites au cadastre de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre section B d'Erpeldange et A d'Ingeldorf au lieudit « rue Laduno » en diminuant la surface brute bâtie, l'augmentation du nombre de logements, l'ajustements des ratios de mixité des fonctions, l'adaptation du projet à la future voirie communale en direction du Nordstad Lycée (NOSL).

Conformément à l'article 30bis de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, ladite proposition de modification du plan d'aménagement particulier est déposée pendant trente (30) jours au secrétariat communal d'Erpeldange-sur-Sûre où le public peut en prendre connaissance pendant les heures de bureaux et ce à partir du 8 décembre 2025 au 7 janvier 2026 inclusivement.

De même, ladite proposition de modification du plan d'aménagement particulier est publiée sur le site internet de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre [www.erpeldange.lu](http://www.erpeldange.lu), sous la rubrique «/urbanisme/mopo-pap».

Dans le délai de trente jours visé à l'alinéa qui précède, c'est-à-dire jusqu'au 7 janvier 2026 inclus, les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre sous peine de forclusion.

Erpeldange-sur-Sûre, le 6 décembre 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre,

Le secrétaire,



A circular official stamp of the commune is positioned between the signatures. It features a central shield with a cross and four circles, surrounded by the text "ADMINISTRATION COMMUNALE" at the top and "ERPELDANGE-SUR-SURE" at the bottom.